

Rapport public Parcoursup session 2024

Le Mans Université - Licence - Acoustique et Vibrations - Parcours Acoustique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Le Mans Université - Licence - Acoustique et Vibrations - Parcours Acoustique (15917)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 10%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Le Mans Université - Licence - Acoustique et Vibrations - Parcours Acoustique (15917)	Jury par défaut	Tous les candidats	30	176	176	176	19

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Le Mans Université - Licence - Acoustique et Vibrations - Parcours Acoustique (15917)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	36	36	36	2	10,5 %
			Masculin	140	140	140	17	89,5 %
			Total	176	176	176	19	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Le Mans Université - Licence - Acoustique et Vibrations - Parcours Acoustique (15917)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	33	33	33	5	29,4 %
				AB	38	38	38	4	23,5 %
				B	45	45	45	7	41,2 %
				TB	34	34	34	1	5,9 %
				TBF	2	2	2	0	0 %
				Total	153	153	153	17	100 %
			Baccalauréat Technologique	Sans mention	8	8	8	1	50 %
				AB	7	7	7	0	0 %
				B	2	2	2	0	0 %
				TB	2	2	2	1	50 %
				Total	19	19	19	2	100 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	2	2	2	0	
				Total	2	2	2	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	2	2	2	0	
				Total	2	2	2	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Le Mans Université - Licence - Acoustique et Vibrations - Parcours Acoustique (15917)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	128	128	128	9	47,4 %
			En réorientation	33	33	33	7	36,8 %
			Non scolarisés	9	9	9	3	15,8 %
			Scolarité étrangère	3	3	3	0	0 %
			Autres	3	3	3	0	0 %
			Total	176	176	176	19	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Le Mans Université - Licence - Acoustique et Vibrations - Parcours Acoustique (15917)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	91	91	91	11
			Autres doublettes	59	59	59	5
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Le Mans Université - Licence - Acoustique et Vibrations - Parcours Acoustique (15917)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	60,7 %	60,7 %	60,7 %	68,8 %
		Autres doublettes	39,3 %	39,3 %	39,3 %	31,3 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Maîtrise des concepts en mathématiques et physique	Notes en maths et physique de première et terminale, sauf exception	Essentiel
	Notes en langues	Notes en français (première, oral et écrit du bac)	Important
	Notes en langues	Notes en anglais (première et / ou terminale) dans la mesure du possible	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Communication	Notes en français (écrit du bac)	Important
	Communication	Notes en français (oral du bac)	Important
Savoir-être	Éléments d'appréciation issus du conseil de classe	Fiche avenir et dossier complet dans certains cas	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, connaissance de la formation, projet d'études et professionnel	Lettre de motivation	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt	Lettre de motivation, dossier complet dans certains cas	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux, constituée des trois responsables d'année de la Licence Acoustique et Vibrations, effectue son travail de classement à partir du calcul de la moyenne pondérée des notes de première et terminale en maths, physique et langues. Cette moyenne est dans un second temps ajustée par l'étude du dossier des candidats en s'appuyant principalement sur les spécialités choisies (priorité est donnée aux spécialités scientifiques : maths, physique/chimie, sciences de l'ingénieur) et sur le projet de formation motivé et enfin sur les éléments d'appréciation issus du conseil de classe.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

L'acoustique est la **science des sons** : principes physiques des sources sonores, propagation du son, captation du son. Le poids des **mathématiques**, outil indispensable dans tous les cours de physique, est donc important en première année. Il y a bien sûr des liens avec le monde de la musique et de l'audio, mais nous ne formons pas à l'utilisation des systèmes de sonorisation, enregistrement, mixage ... ni à la musicologie ou la pratique musicale. Dans ces domaines, l'acousticien est concepteur et non utilisateur.

La licence acoustique est donc une **licence scientifique**, et il est fortement recommandé d'avoir **gardé la spécialité mathématique en terminale**, avec soit la spécialité physique-chimie, soit Sciences de l'Ingénieur, avec un bon dossier dans ces matières (moyenne minimale de 12/20) et une motivation avérée pour le domaine de l'acoustique.

L'**étudiant musicien** pourra s'épanouir au travers de cours d'acoustique pour la musique, et de pratique de la musique dans plusieurs structures.

Signature :

Pascal LEROUX,

Président de l'établissement Le Mans Université